

Règlement Rando Iuronne 12/6

1. Toute personne mineure doit être accompagnée d'un adulte.
2. Une inscription donne droit à l'accès aux ravitaillements prévus sur le parcours en donnant le numéro de plaque donnée à l'inscription. Des ravitaillements thématiques seront proposés selon les règles sanitaires en vigueur.
3. A tout moment, le respect du code de la route est nécessaire. Des panneaux dédiés préciseront les retours sur la route et les passages engagés.
4. Le port du casque fermé est obligatoire. Le port des gants et lunettes de vélo est recommandé.
5. Le vélo doit être vérifié notamment sur sa partie pneumatique et freinage. Des conseils techniques pourront être demandés aux personnes présentes sur place et un atelier réparation entretien sera mis à disposition.
6. Sur le parcours, suivre les flèches et les jalons selon le parcours choisi. Choisir un parcours adapté à son entraînement, son niveau physique et technique. Le matériel ne doit pas être bougé. En cas de doute, d'accident mécanique ou technique, appeler le numéro d'urgence indiqué à l'accueil (06 75 86 41 45) . En cas d'urgence vitale, appeler le 18.
7. Les parcours font 18, 28, 38 et 52km. Venir indiquer à l'arrivée que vous êtes rentrés et prévenir un membre de l'équipe des bénévoles en cas de problème sur le parcours (en cas d'abandon par exemple).
8. Si vous prévoyez de doubler, prévenez et attendez d'être sur un chemin large pour le faire par la gauche. En cas de difficulté sur un passage, n'hésitez pas à vous mettre sur le côté.
9. Ramener tous les déchets à la base où des poubelles seront prévues.
10. L'objectif principal est la convivialité, la découverte d'un parcours et le plaisir de la pratique du VTT. Aucun chronométrage n'est prévu. Le départ est libre et non groupé.
11. Respecter les bénévoles présents sur les lieux.

Je soussigné..... m'engage à respecter et à faire respecter le règlement par les personnes qui m'accompagnent.
Signature :

Règlement Rando Iuronne 12/6

1. Toute personne mineure doit être accompagnée d'un adulte.
2. Une inscription donne droit à l'accès aux ravitaillements prévus sur le parcours en donnant le numéro de plaque donnée à l'inscription. Des ravitaillements thématiques seront proposés selon les règles sanitaires en vigueur.
3. A tout moment, le respect du code de la route est nécessaire. Des panneaux dédiés préciseront les retours sur la route et les passages engagés.
4. Le port du casque fermé est obligatoire. Le port des gants et lunettes de vélo est recommandé.
5. Le vélo doit être vérifié notamment sur sa partie pneumatique et freinage. Des conseils techniques pourront être demandés aux personnes présentes sur place et un atelier réparation entretien sera mis à disposition.
6. Sur le parcours, suivre les flèches et les jalons selon le parcours choisi. Choisir un parcours adapté à son entraînement, son niveau physique et technique. Le matériel ne doit pas être bougé. En cas de doute, d'accident mécanique ou technique, appeler le numéro d'urgence indiqué à l'accueil (06 75 86 41 45) . En cas d'urgence vitale, appeler le 18.
7. Les parcours font 18, 28, 38 et 52km. Venir indiquer à l'arrivée que vous êtes rentrés et prévenir un membre de l'équipe des bénévoles en cas de problème sur le parcours (en cas d'abandon par exemple).
8. Si vous prévoyez de doubler, prévenez et attendez d'être sur un chemin large pour le faire par la gauche. En cas de difficulté sur un passage, n'hésitez pas à vous mettre sur le côté.
9. Ramener tous les déchets à la base où des poubelles seront prévues.
10. L'objectif principal est la convivialité, la découverte d'un parcours et le plaisir de la pratique du VTT. Aucun chronométrage n'est prévu. Le départ est libre et non groupé.
11. Respecter les bénévoles présents sur les lieux.

Je soussigné..... m'engage à respecter et à faire respecter le règlement par les personnes qui m'accompagnent.
Signature :